

Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels est constitué de 29 Conservatoires d'espaces naturels, dont 28 associations. Il regroupe 8 000 adhérents et 950 salariés et gère près de 200 000 hectares d'espaces naturels et plus de 3 000 sites.

L'équipe de la Fédération (20 salariés) est organisée en cinq pôles : l'animation de réseau, le pôle Loire et la mission foncier basés à Orléans, le pôle national tourbières et le plan national chiroptères basés à Besançon, le pôle Rhône-Saône basé à Lyon. La Fédération est administrée par des représentants bénévoles des Conservatoires.



Auvergne-Rhône-Alpes

Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier
Tél. 04 70 42 89 34 - conservatoire.allier@espaces-naturels.fr
www.cen-allier.org

Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne
Tél. 04 73 63 18 27 - contact@cen-auvergne.fr
www.cen-auvergne.fr

Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie
Tél. 04 50 66 47 51 - asters@asters.asso.fr
www.cen-haute-savoie.org

Conservatoire d'espaces naturels de l'Isère
Tél. 04 76 48 24 49 - contact@cen-isere.org
www.cen-isere.org

Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes
Tél. 04 72 31 84 50 - cenra.secretariat@espaces-naturels.fr
www.cen-rhonealpes.fr

Conservatoire d'espaces naturels de Savoie
Tél. 04 79 25 20 32 - info@cen-savoie.org
www.cen-savoie.org

Bourgogne-Franche-Comté

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
Tél. 03 80 79 25 99 - contact@cen-bourgogne.fr
www.cen-bourgogne.fr

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
Tél. 03 81 53 04 20 - contact@cen-franche-comte.org
www.cen-franche-comte.org

Centre-Val de Loire

Conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire
Tél. 02 38 77 02 72 - siege.orleans@cen-centrevaldeloire.org
www.cen-centrevaldeloire.org

Conservatoire d'espaces naturels du Loir-et-Cher
Tél. 02 54 58 94 61 - conservatoire41@hotmail.com
www.conservatoiresites41.com

Corse

Conservatoire d'espaces naturels de Corse
Tél. 04 95 32 71 63 - contact@cen-corse.org
www.cen-corse.org

Grand Est

Conservatoire des Sites Alsaciens
Tél. 03 89 83 34 20 - contact@conservatoire-sites-alsaciens.eu
www.conservatoire-sites-alsaciens.eu

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne
Tél. 03 25 80 50 50 - secretariat@cen-champagne-ardenne.org
www.cen-champagne-ardenne.org

Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine
Tél. 03 87 03 00 90 - censarbourg@cen-lorraine.fr
www.cen-lorraine.fr

[facebook.com/federation.des-conservatoires.despaces.naturels](https://www.facebook.com/federation.des-conservatoires.despaces.naturels)
twitter.com/RESEAU_CEN

www.reseau-cen.org
Tél. 02 38 24 55 00 - contact@reseau-cen.org

Hauts-de-France

Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais
Tél. 03 21 54 75 00 - contact@cen-npdc.org
www.cen-npdc.org

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
Tél. 03 22 89 63 96 - contact@conservatoirepicardie.org
www.conservatoirepicardie.org

Normandie

Conservatoire d'espaces naturels Normandie-Seine
Tél. 02 35 65 47 10
conservatoireespacesnaturels@cen-haute-normandie.com
www.cen-normandie.fr

Conservatoire d'espaces naturels Normandie-Ouest
Tél. 02 31 53 01 05 - contact@cen-bn.fr
www.cen-normandie.fr

Nouvelle-Aquitaine

Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine
Tél. 05 59 32 65 19 - siege@cen-aquitaine.fr
www.cen-aquitaine.fr

Conservatoire d'espaces naturels du Limousin
Tél. 05 55 03 29 07 - info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com

Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes
Tél. 05 49 50 42 59 - contact@cen-poitou-charentes.org
www.cen-poitou-charentes.org

Nouvelle-Calédonie

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Calédonie
Tél. (687) 47 77 00 - dircen@cen.nc - www.cen.nc

Occitanie

Conservatoire d'espaces naturels de l'Ariège
Tél. 05 61 65 80 54 - ana@ariegenature.fr
www.ariegenature.fr

Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon
Tél. 04 67 02 21 28 - cenlr@cenlr.org - www.cenlr.org

Conservatoire d'espaces naturels de Lozère
Tél. 04 66 49 28 78 - conservatoire@cen-lozere.org
www.conservatoire-sites-lozere.org

Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées
Tél. 05 81 60 81 90 - cen-mp@espaces-naturels.fr
www.cen-mp.org

Pays de la Loire

Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire
Tél. 02 28 20 51 66 - accueil@cenpaysdelaloire.fr
www.cenpaysdelaloire.fr

SUD - Provence-Alpes-Côte d'Azur
Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Tél. 04 42 20 03 83 - contact@cen-paca.org
www.cen-paca.org

Réunion

Conservatoire d'espaces naturels de la Réunion
Tél. 02 62 39 39 04 - accueil@gceip.fr

Des ambitions en 10 axes

Stratégie fédérale de réseau votée par le CA de la Fédération le 23 juin 2018.

1 Assurer une reconnaissance et une présence stratégique interrégionale, nationale et internationale

1.1. Renforcer la présence nationale auprès des ministères et du parlement et assurer la reconnaissance des Conservatoires d'espaces naturels.
1.2. Renforcer la présence nationale auprès de l'Agence française pour la biodiversité et accompagner la présence des Conservatoires auprès des Agences régionales pour la biodiversité.

1.3. Participer aux instances nationales de la biodiversité, de l'économie sociale et solidaire, de la vie associative et des représentations d'usagers.

1.4. Développer la reconnaissance des Conservatoires par les acteurs nationaux (autres réseaux, partenaires, financeurs).

1.5. Développer des partenariats avec les têtes de réseau en particulier Réserves naturelles de France et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux ainsi que RAMSAR France, réseau MAB, etc...

1.6. Accompagner les liens et la complémentarité avec les collectivités, les associations et les autres partenaires.

1.7. Assurer une présence assidue dans les groupes de travail thématiques et les différents comités nationaux, au besoin en s'associant avec RNF et FPNR.

1.8. Participer à des échanges européens et internationaux pour favoriser les brassages d'expériences ; agir pour la constitution d'un réseau européen de structures de type Conservatoires ;

1.9. Accompagner les Conservatoires dans leurs programmes internationaux et en valoriser les démarches et les résultats au niveau national.

1.10. Contribuer aux démarches de lobbying européen en faveur de la biodiversité (cohérence de politiques publiques et des moyens affectés).

2 Consolider le réseau, assurer sa cohérence et poursuivre son animation

2.1. Valoriser les actions des Conservatoires et les mettre en lumière au niveau national en interne et en externe.

2.2. Consolider les résultats locaux au niveau national et la place du réseau comme une référence en termes de gestion d'espaces naturels.

2.3. Développer des outils de communication communs.

2.4. Assurer une modération dans le réseau, notamment dans le cadre des évolutions de l'organisation des institutions, pour assurer sa cohérence en s'appuyant en particulier sur la charte et l'agrément.

2.5. Contribuer à l'émergence de Conservatoires dans tous les territoires.

2.6. Structurer et développer les échanges entre les équipes et les bénévoles des Conservatoires.

2.7. Faciliter le dialogue social dans le

réseau, notamment avec les représentants nationaux du personnel.

2.8. Poursuivre la professionnalisation des équipes et faire connaître les métiers.

2.9. Contribuer à la formation des équipes de salariés et de bénévoles.

2.10. Renforcer l'ancrage et le lien entre les programmes nationaux et les Conservatoires.

2.11. Mettre en valeur les programmes et leurs apports pour le réseau et pour les autres partenaires.

2.12. Développer la mutualisation de compétences et des actions.

3 Adapter et consolider le modèle économique du réseau

3.1. Accompagner l'évolution du modèle économique du réseau dans le respect des valeurs de la charte des Conservatoires.

3.2. Anticiper et s'adapter aux mutations de la société et des sources de financements.

3.3. Contribuer à la sécurisation des fonds publics et l'accès aux subventions.

3.4. Contribuer à faciliter et optimiser la mobilisation des fonds européens.

3.5. Développer les compétences en ingénierie financière.

3.6. Identifier des solutions pour améliorer la trésorerie dans le réseau.

3.7. Développer le mécénat et fournir des outils aux Conservatoires pour les développer localement et mutualiser.

3.8. Assurer un équilibre entre les fonds publics et privés affectés à la biodiversité en tant que patrimoine, en accompagnant le réseau dans son rôle pour la mise en œuvre des mesures compensatoires

3.9. Développer une stratégie pour mobiliser la philanthropie.

4 Accompagner le développement de l'assise citoyenne

4.1. Déployer l'argumentaire et valoriser la plus-value du statut associatif pour favoriser l'implication de la société civile.

4.2. Amplifier la reconnaissance des Conservatoires et de leurs actions auprès du grand public.

4.3. Aider à la montée en compétence des administrateurs des Conservatoires.

4.4. Aider à la structuration du réseau de bénévoles et accompagner l'amélioration du statut du bénévolat, en favorisant l'implication et la valorisation des contributions.

4.5. Développer des messages et des actions nationales sur la possibilité de s'engager concrètement dans les Conservatoires.

4.6. Afficher et animer la stratégie fédérale de réseau auprès de toutes les forces vives des Conservatoires.

4.7. Faciliter l'implication des Conseils d'administration des Conservatoires d'espaces naturels dans le réseau et sa Fédération.

5 Développer et affirmer les fondamentaux scientifiques

5.1. Agréger et consolider les fondements scientifiques de l'action des Conservatoires d'espaces naturels.

5.2. Contribuer à l'harmonisation des protocoles scientifiques, consolidables avec d'autres réseaux et les plateformes de recherches.

5.3. Renforcer les liens entre le réseau et le monde de la recherche et universitaire.

5.4. Accompagner le réseau dans la prise en compte du changement climatique et des évolutions de la biodiversité par l'adaptation des approches scientifiques et de gestion.

5.5. Communiquer sur les résultats scientifiques du réseau.

5.6. Accompagner le développement des publications scientifiques du réseau et les partager.

5.7. Installer un Conseil d'orientation au niveau national sur les enjeux scientifiques, sociétaux et techniques.

6 Renforcer et sécuriser l'assise foncière des Conservatoires

6.1. Contribuer au développement de tous les outils renforçant l'assise et la sécurisation du foncier.

6.2. Accompagner la Fondation pour en faire un outil puissant à disposition du réseau pour renforcer l'action foncière.

6.3. Assurer la viabilité économique de la Fondation, puis la développer pour en faire un collecteur de fonds pour la protection et la gestion d'espaces naturels.

6.4. Communiquer sur la Fondation pour en faire un outil lisible pour le grand public et les acteurs publics.

7 Développer la communication auprès du grand public et la valorisation du réseau de sites gérés

7.1. Développer une stratégie d'attachement aux Conservatoires d'espaces naturels via le réseau de sites et l'émotion à la nature.

7.2. Développer une stratégie de reconnaissance auprès du grand public autour de la visibilité de la marque « Conservatoires d'espaces naturels ».

7.3. Assurer la visibilité des Conservatoires dans les médias grand public.

7.4. Développer les mots-clés, slogans, publications expliquant simplement l'action des Conservatoires.

7.5. Poursuivre l'harmonisation des images et des chartes graphiques dans les outils de communication et le réseau de sites gérés.

7.6. Développer l'animation-nature sur les sites des Conservatoires en lien avec les partenaires du secteur et animer ce réseau.

7.7. Participer aux réseaux d'acteurs nationaux du tourisme et susciter la participation locales des Conservatoires.

8 Accompagner le réseau dans la mise en œuvre de la séquence « éviter-réduire-compenser »

8.1. Adapter la doctrine du réseau au nouveau contexte institutionnel de mise en œuvre des mesures compensatoires (Éviter-Réduire-Compenser ; accompagnement et suivi ; obligations de résultats ; nouveaux outils), issues d'impacts résiduels après les démarches d'évitement et de réduction.

8.2. Adapter la charte des Conservatoires sur la compensation.

8.3. Accompagner le réseau sur les « sites naturels de compensation ».

8.4. Veiller à assurer la durabilité des actions de compensation.

8.5. Contribuer à optimiser les politiques de compensation sans fragiliser les politiques patrimoniales.

9 Accompagner les territoires pour une meilleure prise en compte de la biodiversité

9.1. Renforcer les partenariats et développer les démarches innovantes avec les collectivités ; renforcer la place des Conservatoires dans les politiques territoriales.

9.2. Contribuer aux liens positifs entre l'agriculture, la forêt et la biodiversité.

9.3. Soutenir les Conservatoires dans la mise en valeur d'un modèle agricole et forestier innovant, respectueux de la nature.

9.4. Participer aux instances nationales des représentants du monde agricole et forestier.

9.5. Peser sur les décisions nationales et européennes pour accompagner la transition écologique de l'agriculture et de la gestion forestière.

9.6. Renforcer les liens avec les acteurs fonciers, les représentants des propriétaires, les acteurs économiques, les acteurs des sports de nature, de la chasse, de la pêche, et plus généralement de tous les usagers de la nature.

10 Contribuer au soutien technique et juridique du réseau

10.1. Développer un soutien juridique national pour les Conservatoires, notamment sur les aspects sociaux et fonciers.

10.2. Participer à l'évaluation des Plans d'actions quinquennaux et assurer le suivi de l'agrément État/Région.

10.3. Renforcer les boîtes à outils, fiches techniques et veille documentaire pour les Conservatoires d'espaces naturels et leurs partenaires.

10.4. Contribuer au rayonnement des savoir-faire du réseau.

10.5. Construire et porter des positionnements réseau sur les politiques ayant une incidence ou un impact sur la biodiversité.



STRATÉGIE FÉDÉRALE DE RÉSEAU

2018

28



www.reseau-cen.org



“ Avec leurs 3000 sites gérés, leurs 8000 adhérents et bénévoles et leurs 950 salariés, les Conservatoires d'espaces naturels constituent l'un des premiers réseaux de préservation de la nature en France. A l'heure où il est plus que nécessaire d'agir concrètement pour préserver ce patrimoine, nos associations ont choisi de se doter d'une stratégie fédérale du réseau pour les dix prochaines années ! Des perspectives passionnantes et innovantes pour faire encore plus tous ensemble ! ”

Christophe Lépine
Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
Président des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France

Assurer une reconnaissance et une présence stratégique interrégionale, nationale et internationale

Ancrés dans les territoires, les Conservatoires d'espaces naturels et leur Fédération sont des acteurs de référence dans la gestion des espaces naturels. Ils entendent peser sur les débats nationaux, européens et internationaux autour de la biodiversité et de la nature, mais aussi de l'économie sociale et solidaire, la vie associative et les représentations d'usagers. Ce travail doit aussi se faire en commun avec leurs nombreux partenaires.



“ Les expériences multiples du réseau justifient d'une consolidation nationale, tant pour valoriser l'action que pour renforcer leur cadre d'intervention. Ainsi, la signature de conventions cadres nationales avec de nombreuses institutions constitue un effet de levier. Par exemple, la convention signée avec le Ministre de la Défense en 2009, renouvelée en 2015, a permis le déploiement des premières expériences sur quelques camps. Le réseau intervient ainsi en 2018 dans la gestion de 38 camps militaires sur 78 000 ha. ”

Bruno Mounier
Directeur de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels



Consolider le réseau, assurer sa cohérence et poursuivre son animation

Les Conservatoires d'espaces naturels disposent de forces vives et dynamiques dans chacun des territoires ! Bénévoles et salariés agissent au quotidien sur des milliers de sites et des milliers d'actions. La stratégie fédérale 2018-2028 réaffirme l'importance d'animer ce réseau et de mener des actions de valorisation nationale des résultats dans les territoires, de favoriser les échanges entre les équipes et les bénévoles. Elle affirme la volonté de favoriser l'émergence de Conservatoires dans tous les territoires et d'assurer au niveau fédéral la cohésion du réseau.



“ Le réseau me permet de partager mes questionnements, d'enrichir mes réflexions de celles de mes collègues géomaticiens et de mettre en œuvre les solutions innovantes qui émergent de nos travaux. Participer à la co-animation du réseau des géomaticiens des Conservatoires, c'est créer et entretenir les conditions favorables à la richesse de nos échanges et à la reconnaissance du travail mené dans les Conservatoires. ”

Mathieu Bossaert
Responsable Système d'Information - Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon

Adapter et consolider le modèle économique du réseau

Face à des contextes institutionnels, économiques et sociaux en mouvement permanent, les Conservatoires d'espaces naturels ont toujours su s'adapter. Plus que jamais, alors que nos structures continuent de se développer, il faut consolider le modèle économique du réseau en sécurisant les fonds publics et l'accès aux subventions, en trouvant des solutions pour gérer les tensions de trésorerie, l'accès et la mobilisation des fonds européens ou en développant de nouvelles sources de financements (mécénat, philanthropie...) dans le respect des valeurs du réseau.



“ C'est forts de leur motivation à faire aboutir les projets qu'ils bâtissent que les Conservatoires ont su développer une ingénierie financière permettant d'actionner avec aisance les différents leviers économiques associatifs : subventions publiques multi partenariales, commande publique, financements privés. Les Conservatoires mettent un point d'honneur à garantir une utilisation pertinente, efficace et raisonnable des moyens financiers qu'on leur confie, au profit unique de la protection du patrimoine naturel. Mais les procédures et les démarches se complexifient de façon constante impactant forcément le temps consacré à l'action, c'est frustrant ! ”

Véronique Corsyn
Directrice du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine

Accompagner le développement de l'assise citoyenne

La stratégie réaffirme la place essentielle de la société civile dans l'action et la gouvernance associative des Conservatoires. Elle doit se traduire par un développement fort du bénévolat et des adhérents, et plus globalement par la reconnaissance par le grand public. La stratégie confirme la nécessité de former, informer et développer le réseau des administrateurs et les valeurs du statut associatif. La Fédération développera aussi les messages auprès des acteurs et du grand public pour les engager concrètement dans l'action des Conservatoires d'espaces naturels.



“ La vie associative et bénévole est un engagement de toutes les personnes qui composent le Conservatoire d'Auvergne : préserver la nature POUR et AVEC les citoyens, cela a du sens ! Et nos adhérents sont une preuve directe de notre assise citoyenne. Côté bénévolat ? De la représentation politique aux chantiers de gestion, il est ancré à tous les niveaux de notre association, et s'il faut le traduire en chiffres, c'est l'équivalent de 80 000 € par an de force bénévole... Bref, répondre aux grands défis environnementaux tous ensemble, ça vaut le coup non ? ”

Karyn Very
Coordinatrice Vie associative et bénévole - Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

Développer et affirmer les fondamentaux scientifiques

Dès leur création, les Conservatoires d'espaces naturels ont basé leur action et leur réussite sur une pertinence et une qualité des expertises scientifiques. Plus que jamais, la stratégie fédérale de réseau affirme ses ambitions en la matière et le souhait du réseau de mettre en valeur les résultats scientifiques des Conservatoires et d'accroître les relations avec le monde universitaire et le monde de la recherche.



“ Les Conservatoires mobilisent des disciplines comme l'écologie de la restauration, la biologie et la génétique des populations, l'hydrogéologie, la pédologie... Plus récemment, les sciences humaines, comme la sociologie, sont devenues un pilier de leur action concertée sur les territoires, favorisant l'acceptabilité et la mobilisation... Ils se remettent régulièrement en question, innover sur des thématiques techniques (restaurations écologiques...) comme scientifiques (indication...) et s'adjoignent les compétences de chercheurs ou d'experts, notamment avec leurs conseils scientifiques. ”

Emmanuel Vochelet
Coordinateur scientifique - Conservatoire d'espaces naturels Normandie-Seine

Renforcer et sécuriser l'assise foncière des Conservatoires

Propriétaires, baux emphytéotiques ou à clauses environnementales, conventions ou obligations réelles environnementales, les Conservatoires d'espaces naturels ont basé leur action sur la maîtrise foncière et d'usage des sites qu'ils gèrent. La stratégie fédérale de réseau confirme la nécessité d'amplifier cette dynamique en continuant les réflexions et la mise en place d'outils pour renforcer et sécuriser l'assise foncière des Conservatoires et en finalisant la création de la Fondation portée par les Conservatoires d'espaces naturels.



“ Afin de renforcer leur stratégie foncière, le réseau des Conservatoires a décidé de créer une Fondation reconnue d'utilité publique. Cette Fondation poursuivra trois objectifs fondamentaux :
- Développer une ambition foncière pour la biodiversité,
- Capter la philanthropie privée et développer des partenariats d'entreprises au service de la biodiversité,
- Offrir une réponse efficace aux politiques de compensation en apportant, des garanties de pérennité foncière et, des capacités de gestion opérationnelles à travers le réseau des Conservatoires et ses partenaires. ”

Eliane Auberge
Présidente du Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels
Présidente du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne



Développer la communication auprès du grand public et la valorisation du réseau de sites gérés

Avec plus de 3000 sites gérés dont plus d'un tiers est ouvert au public ou bénéficie d'une signalisation, le réseau des Conservatoires d'espaces naturels est l'un des plus importants gestionnaires d'espaces naturels en France. Ces sites doivent être le support d'un accès pour le grand public à la nature et sa beauté et susciter l'adhésion du plus grand nombre. Le développement d'actions de communication, de sensibilisation, l'ouverture au public et le développement de l'animation nature sont des priorités de la stratégie fédérale de réseau 2018-2028



“ L'animation relie le public à la nature et permet d'exposer à tous le fruit du travail de toutes les forces vives des Conservatoires d'espaces naturels. A travers la géologie, la lecture de paysage et la découverte des espèces floristiques et faunistiques du moment, nous interprétons la nature à l'instant T et permettons l'accès sur des espaces naturels peu ou mal connus. Le retour des participants est encourageant et motivant : ils repartent avec le sourire et l'envie de découvrir ou redécouvrir d'autres sites pour toucher / sentir / s'émouvoir... Chaque sortie nature est une nouvelle page d'un grand livre qui ne finit jamais, à travers les rencontres et les scènes naturelles qui s'offrent à nous... ”

Franck Cominale
Animateur nature - Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Accompagner le réseau dans la mise en œuvre de la séquence « éviter-réduire-compenser »

Les Conservatoires d'espaces naturels permettent une gestion des espaces naturels en basant leur action sur une pertinence scientifique, le respect de l'éthique et la pérennité. Un positionnement essentiel à l'heure où les problématiques de compensation et de la séquence « éviter-réduire-compenser » sont plus que jamais des enjeux d'actualité.



“ Les Conservatoires sont sollicités pour aider à définir, voire mettre en œuvre, des mesures d'évitement, de réduction et de compensation en lien avec des aménagements ayant un impact sur les espèces protégées, les zones humides etc... L'ancrage territorial, l'expertise en matière de restauration des écosystèmes, la diversité des partenariats noués et la maîtrise du foncier sont de réels atouts pour des mesures compensatoires faisables, pertinentes, efficaces et durables. Le réseau s'est doté de principes éthiques et méthodologiques dans ce sens, régulièrement remis à jour, dans un cadre juridique et réglementaire en pleine mutation. ”

Fabrice Normand
Directeur-adjoint - Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire

Accompagner les territoires pour une meilleure prise en compte de la biodiversité

Ancrés dans les territoires et dans la concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, les Conservatoires d'espaces naturels réaffirment dans la stratégie fédérale de réseau l'importance de renforcer tous les partenariats avec les collectivités, les partenaires économiques, les propriétaires et acteurs fonciers, le monde des sports de nature, de la chasse et de la pêche, de l'agriculture et de la forêt.



“ C'est à la fois sur leurs terres et sur les sites qu'ils nous aident à gérer que nous tissons des relations de confiance avec les exploitants. Chacun apprend de l'autre et les savoir-faire sont partagés. Nous accompagnons chaque agriculteur partenaire, à son rythme, vers la consolidation de ses pratiques vertueuses et vers les adaptations possibles pour une meilleure intégration de la biodiversité dans son système d'exploitation. Dans cette approche, nous travaillons avec toutes les agricultures. ”

Ludovic Bouquier
Chargé de projets agri-environnement - Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Contribuer au soutien technique et juridique du réseau

Dans un monde de plus en plus complexe, les défis administratifs, notamment sur le social et le foncier sont importants à relever. La stratégie fédérale de réseau consacre la nécessité de développer des moyens dans les années à venir pour répondre aux attentes des Conservatoires d'espaces naturels et mutualiser les expériences et les bonnes pratiques.



“ L'action foncière est au cœur de l'activité des Conservatoires et nous avons toujours innové pour animer de nouveaux dispositifs pour travailler avec les propriétaires, telle que l'obligation réelle environnementale qui permet d'attacher durablement une vocation écologique à une propriété. L'Agence française pour la biodiversité nous a confié la mission d'explorer la mise en œuvre de ce nouvel outil. Il s'agit d'un outil simple et souple, fruit d'une démarche volontaire et négociée. ”

Julie BABIN
Chargée de mission Obligations réelles environnementales et stratégie foncière - Fédération des Conservatoires d'espaces naturels